

GRAND LIEU À VIVRE

LE MAGAZINE
DE VOTRE
TERRITOIRE

—
NOVEMBRE 2021



www.grandlieu.fr

DOSSIER

Agir concrètement
et collectivement
pour la santé

Espace Santé

COMPRENDRE EN IMAGES

Assainissement
Non Collectif :
mode d'emploi

P.9

PORTRAIT

Mesepices.com, un tour du monde
des saveurs en quelques clics

P.10

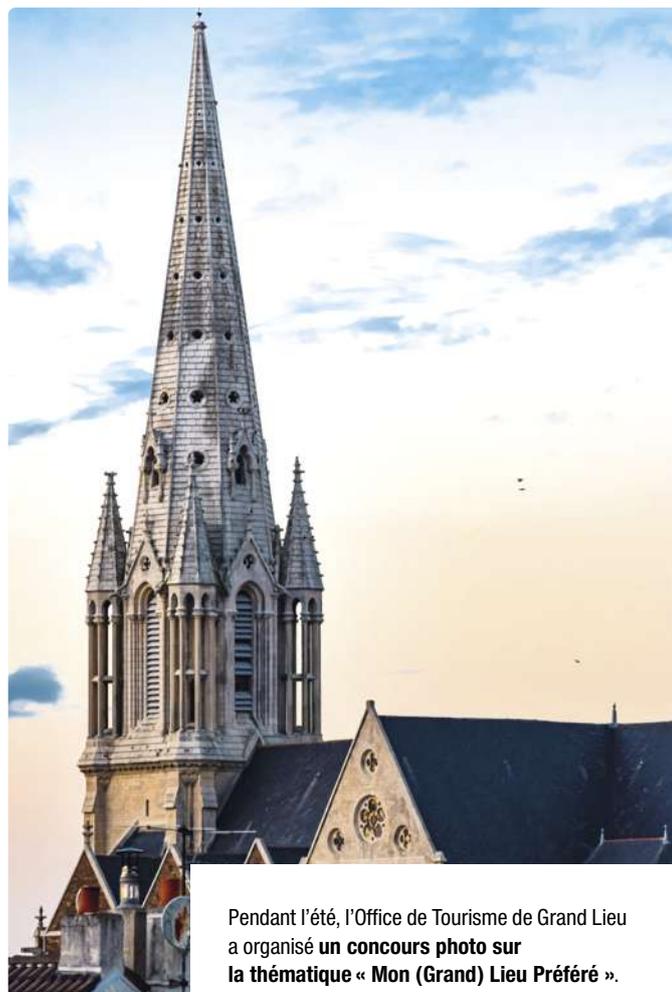
GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Ça s'est passé à Grand Lieu

Élus et entreprises ont inauguré le **premier itinéraire doux aménagé par Grand Lieu Communauté**. D'une longueur de 2,4 km, il relie les communes de La Chevrolière et Pont Saint Martin. Cet itinéraire est séparé de la chaussée automobile pour offrir une sécurité optimale à tous les usagers (piétons, vélos, trottinettes...).



Les camions de collecte de déchets ménagers sillonnant le territoire se sont habillés de nouvelles couleurs. 4 visuels ont pris place afin de **sensibiliser la population à la réduction des déchets** : réemploi, compostage, achat de seconde main. Une campagne d'affichage à retrouver également en déchèteries.



Pendant l'été, l'Office de Tourisme de Grand Lieu a organisé un **concours photo sur la thématique « Mon (Grand) Lieu Préféré »**. Un véritable succès pour cette première puisque près de 80 photos ont été envoyées. Morgane Montoux a remporté ce concours avec sa photographie du clocher de Saint Philbert de Grand Lieu. Félicitations pour ce beau cliché !



Lors du week-end des **Journées Européennes du Patrimoine** en septembre dernier, près de 1 300 visiteurs ont pu découvrir les sites incontournables du territoire, contempler des collections insolites, partir en excursion théâtralisée dans les vignes ou encore explorer le jardin des Simples avec une herboriste. Les 18 animations proposées ont fait le bonheur des enfants comme des plus grands !

“Contrat de Relance et de Transition Écologique : une ambition commune pour tout le territoire de Grand Lieu”

Le 30 septembre dernier, Grand Lieu Communauté a signé avec l'État et plusieurs partenaires financiers un Contrat de Relance et de Transition Écologique. Nous nous réjouissons d'être le premier territoire de Loire-Atlantique à entrer dans cette démarche contractuelle qui nous permettra de répondre à la crise sanitaire en soutenant massivement la relance économique, la cohésion sociale et la transition écologique. Au-delà de nous donner un nouveau cadre de partenariat avec l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Banque des Territoires, l'ADEME et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ce contrat simplifie le financement de nos projets d'envergure pour les six prochaines années.

Nous avons choisi de faire de ce Contrat de Relance et de Transition Écologique le pilier fondateur de nos politiques publiques en matière de développement, d'aménagement, de mobilité et d'environnement. Il trace des perspectives et donne un sens commun à tous les projets qui seront entrepris par Grand Lieu Communauté et ses 9 communes membres. Nous porterons ainsi conjointement plus de 130 actions avec la volonté de mener des projets utiles pour le territoire et ses habitants et d'assurer un cadre de vie durable pour les générations futures.

La transition écologique est le véritable fil conducteur des actions qui seront déployées. Bien sûr, notre Plan Climat Air Énergie est une base incontournable mais la transition écologique trouve également écho dans un aménagement et un urbanisme équilibré sur le territoire ainsi que dans le développement d'une économie soutenable et diversifiée. Dès 2021, de nombreuses actions seront lancées notamment en faveur de la biodiversité ou de la réalisation d'équipements structurants.

Un tel projet ne peut être pensé que dans un esprit de co-construction. C'est pourquoi, nous avons souhaité une forte collaboration entre l'État, les communes du territoire, nos principaux partenaires mais aussi avec les habitants. Les membres du Comité consultatif ont été largement associés à ce travail et ont émis un avis favorable à la signature du contrat. Je tenais à les remercier vivement pour leur investissement sur cette thématique si importante pour l'avenir de Grand Lieu.

Je vous invite, si vous le souhaitez, à consulter l'ensemble des projets répertoriés dans notre Contrat de Relance et de Transition Écologique sur notre site internet : www.grandlieu.fr.



Johann BOBLIN
Président de Grand Lieu
Communauté

GRAND LIEU
COMMUNAUTÉ

Grand Lieu Communauté
Parc d'activités de Tournebride
44118 La Chevrolière
Tél. : 02 51 70 91 11
Courriel : grandlieu@grandlieu.fr
Site internet : www.grandlieu.fr
Magazine d'information intercommunal
N°3 – Novembre 2021
Directeur de la publication :
Johann BOBLIN, Président,
Rédaction : Service Communication
Conception et mise en page : Eluère
Crédits Photos : Aurélien Mahot /
Nicolas Louerat / Valéry Joncheray /
Gaëtan Manfredi / CAN Ingénieurs
Architectes / Grand Lieu Communauté /
Adobe Stock
Tirage : 18 500 exemplaires
Impression : Imprimerie Offset 5

Une opération de broyage des branchages en novembre

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, une nouvelle opération de broyage des branchages sera proposée dans les 4 déchèteries du territoire.

L'automne étant la saison privilégiée pour les tailles dans les jardins, ce dispositif permet de donner une seconde vie aux végétaux. Une fois broyés, les branchages deviendront un excellent paillage pour le jardin. Le broyage des déchets verts, c'est une bonne façon de jardiner au naturel, tout en réduisant la production des déchets.



COMMENT Y PARTICIPER ?

1 Venez déposer vos déchets verts et branchages en déchèteries à partir du 17 novembre.

2 Repartez gratuitement avec un sac de paillage les 24 et 26 novembre dans les quatre déchèteries du territoire et bénéficiez de conseils pour bien l'utiliser.

Cette action s'inscrit dans le Programme de Prévention des Déchets voté par Grand Lieu Communauté en mai 2021. Le territoire ambitionne de réduire les déchets organiques de 57 kg par habitant d'ici 2026.

Se déplacer grâce au transport solidaire

Créée en 2017 à La Chevrolière, l'association Auto Solidaire de Grand Lieu s'est progressivement déployée sur l'ensemble du territoire afin d'apporter une solution de transport aux personnes ne disposant pas de moyen de locomotion. Rencontre avec Joël Guilbaud, président de l'association.



Joël Guilbaud, Président de Auto Solidaire de Grand Lieu et de Katia Villain, chauffeur bénévole à La Chevrolière.

QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT SOLIDAIRE ?

Le principe est de mettre en relation des personnes qui ne peuvent pas ou plus se déplacer par leurs propres moyens avec des chauffeurs bénévoles. Notre association a pour objectif de favoriser la mobilité mais aussi de rompre l'isolement en créant du lien social. Aujourd'hui, Auto Solidaire de Grand Lieu compte plus de 300 adhérents dont une soixantaine de chauffeurs. Nous sommes présents sur toutes les communes de Grand Lieu.

POUR QUELS DÉPLACEMENTS PEUT-ON FAIRE APPEL AUX CHAUFFEURS BÉNÉVOLES ?

Pour tous les déplacements occasionnels : rendez-vous médicaux, paramédicaux, administratifs, faire les courses...

Nos chauffeurs se déplacent dans un rayon de 30 à 40 km, du lundi au samedi. Pour vous donner un exemple, plus de 260 trajets ont été effectués depuis le début de l'année sur la commune de La Chevrolière.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de contacter votre mairie ou le CCAS qui vous mettra en relation avec les référents de l'association sur votre commune. Une cotisation annuelle de 5 € est demandée à tous les adhérents ainsi qu'une participation de 0,40 € du kilomètre pour chaque trajet.

Auto Solidaire de Grand Lieu est en recherche permanente de nouveaux chauffeurs bénévoles sur toutes les communes du territoire. Vous êtes intéressés ? Contactez la mairie de votre commune de résidence.

Fêtes de fin d'année : la collecte de coquillages reprend du service

Pour la 8^{ème} année consécutive, Grand Lieu propose une collecte de coquillages pendant la période des fêtes de fin d'année. Du 18 décembre 2021 au 15 janvier 2022, les habitants de Grand Lieu sont invités à déposer leurs coquilles d'huitres, de Saint Jacques, de palourdes et autres coquillages dans les quatre déchèteries du territoire. Les coquilles collectées seront valorisées sous forme d'amendement agricole.



Agir concrètement et collectivement pour la santé

Le 30 septembre dernier, Grand Lieu Communauté a signé son premier Contrat Local de Santé pour une durée de 5 ans. Véritable levier d'action pour apporter une réponse de proximité aux enjeux de santé des territoires, ce contrat est le fruit d'un partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Avec cette initiative, Grand Lieu signe un engagement fort pour le bien vivre de ses habitants et affiche clairement ses ambitions : garantir l'accès à la santé pour tous, maintenir l'offre de soins sur le territoire et mieux accompagner les personnes fragiles ou éloignées du système de santé.

Avec la mise en œuvre de sa politique habitat et de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Grand Lieu Communauté agit directement pour améliorer les conditions de vie sur son territoire. Parmi les actions réalisées, certaines contribuent directement à la santé des habitants : amélioration des logements, préservation de l'environnement, qualité de l'alimentation. Une démarche que les élus de Grand Lieu Communauté ont souhaité approfondir en s'intéressant de plus près au système de santé du territoire.

Les habitants rencontrent-ils des problématiques en matière de santé ? Comment y répondre et comment favoriser l'accès aux soins ? C'est donc dans l'objectif de mieux connaître les enjeux de santé d'aujourd'hui et de demain sur le territoire et avec la volonté de jouer un rôle en la matière que l'intercommunalité s'est lancée dans la réalisation de son premier Contrat Local de Santé.

Après une phase de diagnostic et de concertation avec les habitants et acteurs locaux de la santé, un programme pour agir concrètement en faveur de la bonne santé des habitants a été construit.



« La signature du Contrat Local de Santé est l'aboutissement

d'un travail collectif qui sera au service de tous. Nous avons voulu porter un programme concret et réalisable pour notre territoire : à la fois adapté aux besoins de la population et en cohérence avec les attentes des acteurs médicaux, paramédicaux et médico-sociaux de Grand Lieu. Désormais, nous avons 5 ans pour décliner les actions définies et évaluer leurs effets sur le quotidien des habitants. »

*Karine Paviza,
Vice-Présidente en charge des pratiques sportives
et aquatiques et de la santé*

Un Contrat Local de Santé, à quoi ça sert ?



Le CLIC accompagne les personnes âgées et leur entourage dans leurs démarches. Situé sur le Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière, le CLIC est joignable au 02 40 36 06 42.

Un Contrat Local de Santé est un contrat signé entre l'Agence Régionale de Santé et une collectivité territoriale, à l'image de Grand Lieu Communauté.

Il a pour objectif de construire avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de santé adapté aux spécificités du territoire et permettant de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Grâce à la mise en œuvre d'actions qui répondent mieux aux besoins et favorisent un parcours de santé plus cohérent, le Contrat Local de Santé contribue à un meilleur état de santé de tous les habitants.

Grand Lieu Communauté fait partie des 5 territoires de Loire-Atlantique à s'être engagés dans cette démarche. Le Contrat Local de Grand Lieu s'inscrit en accord avec les orientations du Projet Régional Santé Environnement des Pays de la Loire.

Les publics fragiles au cœur du Contrat Local de Santé

Si de nombreux territoires font état d'une véritable désertification médicale, Grand Lieu a la chance de ne pas connaître cette situation. Un diagnostic santé réalisé fin 2020 révèle que le territoire est correctement doté en médecins généralistes avec plus de 9 médecins pour 10 000 habitants (moyenne régionale de 8 médecins pour 10 000 habitants).



“Le Contrat Local de Santé est un levier important pour adapter la politique régionale de santé de l'ARS aux spécificités d'un territoire. Il est l'occasion d'impliquer l'ensemble des acteurs afin de favoriser les synergies pour répondre de manière plus adaptée et efficace aux besoins de santé locaux. Il incarne la dimension intersectorielle et partenariale de la politique régionale de santé.”

*Karine Clerc,
animatrice territoriale
à l'Agence Régionale de Santé*



La Maison des Adolescents assure une permanence tous les vendredis à Saint Philbert de Grand Lieu.

La démographie médicale est globalement cohérente avec le territoire, sa population jeune et son taux de pauvreté plus faible qu'ailleurs. Néanmoins, la pérennité de l'offre de professionnels de santé libéraux reste fragile compte tenu des futurs départs en retraite et d'une croissance démographique soutenue. Le diagnostic laisse tout de même apparaître une vraie difficulté d'accès aux soins pour les publics fragiles ou en perte d'autonomie : les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou précaires. Cela pour des questions de mobilité, de fracture numérique ou bien de méconnaissance des acteurs de la santé et du social sur le territoire. Enfin, l'offre de prévention en direction des jeunes, des parents et des personnes âgées mérite d'être développée et mieux coordonnée.

Une démarche concertée et partagée

Si Grand Lieu Communauté sera le pilote du Contrat Local de Santé, un tel projet ne peut se réaliser sans l'implication des principaux concernés, à savoir la population et les acteurs du secteur de la santé. Afin de proposer un programme d'action au plus proche des réalités et des besoins, ces publics ont été associés au Contrat Local de Santé. Les différents témoignages et observations formulés pendant les groupes de travail ont permis de mieux comprendre les situations, mieux identifier les atouts et faiblesses du territoire afin de construire la politique santé la plus adaptée. Une centaine de personnes, professionnels ou habitants, ont pu s'exprimer sur différentes thématiques : l'accès aux soins et la précarité, la santé des enfants et des jeunes, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap... La forte mobilisation des acteurs de la santé, du paramédical, du social et du monde associatif autour de ce projet a renforcé la cohérence du travail mené par l'intercommunalité tout en initiant une première dynamique d'échanges entre les professionnels du territoire.



“J’ai participé à la construction du Contrat Local de Santé car je souhaitais témoigner sur la réalité de nos professions sur le terrain. En effet, il me semblait important de confronter des chiffres avec ce que nous vivons au quotidien. J’espère que ce Contrat nous permettra de mieux nous connaître les uns les autres et de fédérer nos pratiques pour une meilleure prise en charge.”

*Laurence Guyvarc'h,
infirmière libérale à
Saint Lumine de Coutais*

4 priorités pour répondre aux problématiques locales



L'ACCESSIBILITÉ À LA SANTÉ

- Améliorer la visibilité de l'offre de santé et la mobilité sur le territoire
- Accompagner l'accès au numérique pour les démarches liées à la santé
- Favoriser l'interconnaissance entre professionnels pour une meilleure prise en charge des publics précaires et des jeunes



LES PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES FRAGILES

- Faciliter la connaissance des acteurs œuvrant dans le champ du handicap et la prise en charge des publics jeunes en situation de handicap
- Informer les aidants sur les aides existantes
- Permettre la diversification des offres d'hébergement et d'accueil des personnes âgées



L'ACCÈS À L'OFFRE DE SOINS DE 1^{ER} ET 2ND RECOURS (soins de proximité)

- Maintenir l'offre de soins actuelle en favorisant la coordination entre les professionnels de santé
- Développer l'attractivité du territoire pour permettre la venue de nouveaux professionnels
- Sensibiliser la population aux problématiques de santé mentale et favoriser les échanges entre professionnels de la santé mentale et acteurs du territoire



LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ

- Développer l'interconnaissance des acteurs intervenant auprès d'enfants
- Développer le soutien à la parentalité
- Renforcer la prévention en direction des jeunes et des personnes âgées
- Promouvoir un environnement et un urbanisme favorables à la santé
- Promouvoir les formations aux premiers secours auprès des associations

Le Comité consultatif au travail



Convaincus du fait que les citoyens ont un rôle à jouer dans les décisions locales, les élus communautaires ont lancé le Comité consultatif de Grand Lieu au printemps dernier. Cette instance de démocratie participative réunit une trentaine d'habitants du territoire pour échanger et émettre des avis sur les projets menés par Grand Lieu Communauté. En ce dernier semestre 2021, les membres ont étudié le Contrat de Relance et de Transition Écologique engageant l'État et Grand Lieu Communauté et ont émis un avis favorable à sa signature. Ils travaillent actuellement sur le projet « Territoire Engagé pour la Nature » qui vise à développer un plan d'action en faveur de la biodiversité.

Un nouveau bâtiment technique respectueux de l'environnement



Les travaux de construction du nouveau bâtiment technique communautaire ont débuté au mois d'octobre pour une durée d'un an. Celui-ci se situera sur le Parc d'Activités de Tournebride (La Chevrolière), à proximité immédiate du siège de l'intercommunalité. D'une surface de 1550m², le bâtiment répondra aux besoins des services techniques communautaires tout en permettant de libérer des espaces pour l'implantation de nouvelles entreprises sur le parc d'activités.

La nouvelle construction se veut particulièrement vertueuse : utilisation de matériaux durables, sobriété énergétique et respect de la biodiversité. Un budget de 1,8 millions d'euros sera consacré à ce bâtiment.

Moins de produits chimiques au centre aquatique



Depuis plusieurs années, le centre aquatique le Grand 9 s'attache à limiter ses consommations d'énergie et de produits nocifs. Dernière nouveauté en date : le Grand 9 s'est doté d'une centrale de production d'eau ozonée afin de réduire l'utilisation de produits chimiques pour la désinfection des sols et des vestiaires. Grâce à cet équipement, les surfaces sont désinfectées avec un produit non toxique et non irritant pour un meilleur confort des nageurs et du personnel. L'utilisation de produits chimiques pour le nettoyage est ainsi réduite de 50 %.



Rénovation énergétique : des professionnels vous accompagnent dans vos projets



Tous les premiers jeudis de chaque mois, Grand Lieu Communauté accueille une permanence de professionnels de l'habitat. Parmi eux, l'Espace Info Énergie informe sur l'efficacité énergétique des logements et conseille les usagers : dans le choix des matériaux, sur les caractéristiques techniques des installations et sur les aides financières possibles. En parallèle, le cabinet Citémétrie est missionné par Grand Lieu Communauté pour informer les habitants sur son dispositif de subvention à destination des ménages modestes et des bailleurs pour la rénovation énergétique des logements.

Les prochaines permanences auront lieu les 4 novembre et 2 décembre prochains.
Inscription gratuite au 02 51 78 47 87

Assainissement Non Collectif : mode d'emploi



En zone rurale, hors bourgs, les habitations sont le plus souvent équipées d'une installation d'assainissement non collectif pour traiter leurs eaux usées, avant de les rejeter dans le milieu naturel. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a pour mission de contrôler la conformité et le bon fonctionnement de ces équipements ainsi que de conseiller les usagers.

1 LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Géré par Grand Lieu Communauté, le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure le contrôle des installations du territoire.

Cette mission répond à des enjeux de santé publique, de préservation de la ressource en eau et de respect de l'environnement.

UNE INSTALLATION NON CONFORME SIGNIFIE QUE DES EAUX USÉES NON TRAITÉES SONT POTENTIELLEMENT REJETÉES DANS LE MILIEU NATUREL.

5 600 installations sur le territoire



une installation aux normes contribue à la préservation de la qualité de l'eau

2 QUAND INTERVIENT LA COLLECTIVITÉ ?

Pour l'installation neuve ou la réhabilitation de votre équipement

Après un premier contrôle de l'étude de sol et de filière par le SPANC, un technicien viendra vérifier la conformité des travaux avant recouvrement. **Coût : 160 €.**



Pour la vente de votre bien immobilier

Avant toute vente, le SPANC réalise un diagnostic des installations d'assainissement non collectif. Ce contrôle est obligatoire. **Coût : 175 €.**

Si l'installation est déclarée non conforme, la mise aux normes par l'acquéreur est obligatoire dans un délai d'un an.

Pour le contrôle de votre installation

Un diagnostic, réalisé tous les 8 ans, permet de vérifier le fonctionnement et le bon entretien des installations et d'identifier un besoin de travaux. **Coût : 25 € annuel**, facturé par la société SAUR.

3 UNE NOUVELLE AIDE DE 1 000 € POUR LES INSTALLATIONS À RÉHABILITER

45% des installations du territoire ne sont pas aux normes.

Pour encourager la réhabilitation de ces équipements, Grand Lieu Communauté propose **une nouvelle aide de 1 000 €**, sans conditions de ressources.

Pour les ménages modestes, la subvention peut couvrir jusqu'à 35 % du montant des travaux.

UNE NOUVELLE AIDE DE 1 000€ pour toute réhabilitation



LES BONS GESTES

- Surveiller régulièrement les regards
- Faire réaliser les vidanges par des vidangeurs agréés
- Ne pas planter d'arbres à proximité des ouvrages

CONTACT
spanc@grandlieu.fr / 02 51 78 47 82

Mesepices.com, un tour du monde des saveurs en quelques clics

Avec ses 560 variétés de thés et épices, la boutique en ligne www.mesepices.com compte parmi les références de l'épicerie fine en ligne. Derrière ce site de e-commerce se cachent Amélie et Anthony Mercatante, un couple d'entrepreneurs installé sur le Parc d'Activités de Viais à Pont Saint Martin, ainsi que leurs 8 salariés.



UNE BOUTIQUE EN LIGNE QUI RAVIT LES PAPILLES

La boutique de www.mesepices.com voit le jour fin 2017. À cette époque, le couple cherche à se rapprocher de ses aspirations personnelles après avoir lancé, avec succès, un premier site de e-commerce dédié à la cigarette

électronique. « La cuisine étant une véritable passion commune et notre envie de poursuivre l'aventure du e-commerce étant intacte, l'idée de fonder notre boutique en ligne d'épices et thés a germé naturellement » explique l'entrepreneur.

Pour se différencier sur un marché concurrentiel, le couple mise sur la qualité, l'origine et la traçabilité de ses épices et thés, tous vendus en vrac, mais aussi sur l'expérience client. « Pour nous, c'est essentiel de partager nos connaissances et de faire découvrir des produits parfois peu connus mais tellement savoureux. Pour y parvenir, nous proposons des fiches-produits très détaillées, des idées recettes et nous ne manquons pas de glisser quelques échantillons dans les commandes » explique Amélie Mercatante. La boutique en ligne www.mesepices.com, c'est aussi des coffrets cadeaux qui raviront les papilles, des packagings personnalisables et une large gamme d'accessoires : mortiers, moulins, théières, infuseurs...

LA CRISE SANITAIRE COMME ACCÉLÉRATEUR

S'adressant à un public d'initiés comme de débutants, la formule fonctionne très vite et la boutique en ligne connaît une croissance rapide. En février 2020, Anthony et Amélie Mercatante quittent Sainte Luce sur Loire pour de nouveaux locaux en location sur le Parc d'Activités de Viais à Pont Saint Martin. C'est alors que la Covid frappe subitement à leur porte. « Le 1^{er} confinement a eu un véritable effet levier pour notre boutique en ligne. Presque du jour au lendemain, nos commandes ont été multipliées par 4, sans que nous soyons structurés pour y répondre. Nous avons embauché 3 personnes en quelques semaines pour nous aider à gérer l'afflux de commandes » précise le chef d'entreprise.

Afin accroître leur surface de stockage, les entrepreneurs ont d'ores et déjà réservé un terrain sur le Parc d'Activités de Tournebride à La Chevrolière pour y bâtir leurs propres locaux. L'installation est prévue au 1^{er} semestre 2023.

Vous souhaitez découvrir les saveurs proposées par le site mesepices.com ? Il est possible de retirer votre commande directement sur place.

L'ACTU DES ENTREPRISES

Une extension pour accueillir de nouvelles entreprises sur le Parc d'Activités de la Forêt

Début octobre, Grand Lieu Communauté a lancé les travaux pour l'extension du Parc d'Activités de la Forêt situé sur la commune du Bignon. D'une surface de 4,7 hectares, l'extension permettra d'accueillir une douzaine d'entreprises supplémentaires sur ce parc d'activités qui affiche actuellement complet.

Le chantier se poursuivra jusqu'en février 2022. Avec ce projet, l'intercommunalité investit 840 000 € en faveur du développement économique du territoire.



Grand Lieu va se doter d'une nouvelle stratégie économique

Grand Lieu Communauté lancera en cette fin d'année un travail pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie économique. L'objectif ? Définir une ambition de long terme pour le territoire notamment en y associant les acteurs économiques locaux.

Points Relais Emploi : un tremplin vers le marché du travail



Dominique Rass et Magali Bretin, chargées d'accompagnement dans les Points Relais Emploi.

à la recherche d'emploi, des permanences d'agences intérim et des réunions d'information sur la reconversion professionnelle.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ? Vous êtes dans une démarche de reconversion professionnelle ? Les Points Relais Emploi de Grand Lieu vous proposent un accompagnement de proximité au plus près de vos besoins et de vos attentes en s'appuyant sur un large réseau de partenaires. Vous pourrez notamment : rencontrer des conseillères pour échanger sur vos projets, consulter des offres d'emploi locales, bénéficier d'un accès internet gratuit et être accompagné dans vos démarches Pôle Emploi. En complément, les Point Relais Emploi proposent des ateliers collectifs d'aide

3 lieux d'accueil sur le territoire

Point Relais Emploi de Tournebride (La Chevrolière), Point Relais Emploi de Montbert et le Cybercentre de Saint Philbert de Grand Lieu.

380

offres d'emploi locales diffusées en 2020

1 370

personnes accompagnées en 2020

LES ENTREPRISES DE GRAND LIEU RECRUTENT !

Le tissu économique de Grand Lieu est très dynamique. Depuis 2016, on enregistre 1 350 emplois supplémentaires sur les parcs d'activités du territoire. Pour accompagner la croissance de leur activité, de nombreuses entreprises recrutent actuellement de nouveaux collaborateurs issus de tous métiers.

Vous êtes en recherche d'emploi ? Pensez à consulter les offres d'emploi locales sur www.grandlieu.fr rubrique emploi. Une opportunité professionnelle se trouve peut-être à deux pas de chez vous.

Vous êtes un recruteur ? Les Points Relais Emploi peuvent diffuser gratuitement vos offres et vous mettre en contact avec des candidats du territoire.



“Les Points Relais Emploi m'ont accompagnée dans toute ma recherche d'emploi. J'ai été conseillée de manière très pertinente sur ma lettre de motivation et mon CV. Les ateliers emploi m'ont véritablement permis de booster ma confiance en moi et suite à une parution d'offre d'emploi sur le site internet de Grand Lieu Communauté, j'ai décroché un CDI dans une entreprise du territoire.”

*Béatrice Truchi,
habitante de Saint Colomban*

Des ateliers et réunion d'information

ATELIER MIEUX VIVRE SA RECHERCHE D'EMPLOI : GÉRER SON STRESS, SES ÉMOTIONS 25, 26 novembre et 2, 3 décembre, au Point Relais Emploi de Montbert. Présentation de la formation le 8 novembre à 9h15.

VENEZ DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE 7 décembre à 9h au Point Relais Emploi de Tournebride.

RÉUNIONS SUR LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE 22 novembre et 20 décembre à 19h30 au Point Relais Emploi de Tournebride.

PERMANENCES D'AGENCES INTÉRIM 23 novembre au Point Relais Emploi de Montbert et 16 décembre au Point Relais Emploi de Tournebride.

Ces animations sont gratuites sur inscription au 02 51 78 47 83.

EXPRESSION DES GROUPES

EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée 2021, tout particulièrement après un été difficile à nouveau marqué par la crise sanitaire et l'urgence climatique.

Le nouveau rapport alarmant du GIEC doit nous alerter encore plus sur l'urgence des mesures à prendre pour préserver notre environnement. Au-delà des mesures de façade, nous souhaiterions que Grand Lieu Communauté s'engage sur des projets d'avenir qui visent à préserver durablement notre territoire.

Cependant, dans le cadre du projet d'un Parc Naturel Régional allant de l'Estuaire jusqu'au Lac et qui concerne 39 communes, les maires de St Philbert, la Chevrolière et St Lumine font partie des 5 farouches récalcitrants. Citoyens et élus doivent être consultés sur ces projets !

EXPRESSION DES ÉLUS MAJORITAIRES

Nous avons la chance de profiter d'un cadre de vie remarquable entouré d'une nature préservée. Notre engagement est clair : tout mettre en œuvre pour protéger cet environnement exceptionnel.

Grand Lieu dispose de toutes les protections règlementaires et environnementales (réserves naturelles nationale et régionale, loi littoral, Natura 2000), l'enjeu n'est donc pas de créer de nouvelles structures administratives, mais de déployer des actions engagées pour la nature !

Pour cela, nous devons être rationnels et porter des projets concrets : réhabilitation des équipements d'assainissement pour une meilleure qualité de l'eau, déploiement d'une flotte automobile électrique, gestion vertueuse des espaces verts, développement d'un tourisme durable...

L'étrange collection ornithologique d'Helmut Warzecha

Lors d'une visite sur le site de l'abbatiale-Déas, à Saint Philbert de Grand Lieu, vous aurez l'occasion de contempler une collection singulière dans la salle d'exposition permanente : une cinquantaine d'oiseaux naturalisés, représentatifs de la faune de Grand Lieu, sont exposés. Ils sont l'œuvre d'une personnalité locale, Helmut Warzecha.

PORTRAIT D'UN PASSIONNÉ

Né le 23 novembre 1926, Helmut Warzecha a passé son enfance dans les forêts de Silésie en Pologne où son père pratiquait déjà la taxidermie. Enrôlé dans l'armée allemande, Helmut est fait prisonnier et échoue en pays nantais en 1945. Il s'installe à Saint Philbert de Grand Lieu dès 1948 et ne retournera plus jamais dans son pays. Helmut développe alors une véritable passion pour le territoire, plus particulièrement le lac de Grand Lieu, ses marais et sa faune ornithologique exceptionnelle. Il l'explore, y pêche et se forge une solide connaissance du milieu naturel. C'est de cet intérêt, presque obsessionnel, que va naître son impressionnante collection d'oiseaux naturalisés.



Véritable travail d'orfèvre, celle-ci est constituée de plus de 1600 animaux minutieusement conservés grâce à la technique de la taxidermie, que l'homme maîtrisait à perfection. Il est également l'auteur de multiples œuvres plastiques, dessins, sculptures et peintures. Décédé en mars 2007, Helmut Warzecha laisse le souvenir d'un personnage captivant et attachant.

UNE COLLECTION UNIQUE EN SON GENRE

La collection, offerte à la ville de Saint Philbert de Grand Lieu par Helmut, permet de découvrir la faune du lac et des marais de Grand Lieu. La pratique de la taxidermie est de nos jours interdite sur les espèces protégées, ce qui en accroît sa valeur et son intérêt. L'inventaire permet d'établir la composition de la collection à 1676 pièces et 314 espèces différentes dont exactement 290 espèces d'oiseaux et 17 espèces de mammifères. La plupart sont présentes à Grand Lieu ou sur le littoral tout proche, mais on trouve également quelques animaux montagnards ou exotiques provenant d'élevages.

Sources : Textes de l'exposition de la salle des oiseaux du lac et des marais, Helmut et ses bestioles - édition d'ici-là Retz

AGENDA

Festival Photo

Le photo club de Pont Saint Martin organise la 14^{ème} édition de son festival du 12 au 14 novembre. Durant tout le week-end, la Maison des Pêcheurs

du lac de Grand Lieu à La Chevrolière, le site de l'abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu, et quatre lieux à Pont Saint Martin accueilleront plus de 400 photographies sur des thèmes variés.



Pass 3 jours : 6 €

Plus d'informations : www.grandlieu-tourisme.fr



Exposition « Pierre Boquien – Sur les chemins de l'aquarelle »

Les murs de la salle du chauffoir du Site de l'abbatiale-Déas à Saint Philbert de Grand Lieu se parent des douces couleurs des aquarelles de l'artiste martipontain, Pierre Boquien. Des ateliers découverte de l'aquarelle sont proposés en décembre.

Entrée payante comprise dans l'entrée du site : 4 €

En balade à Saint Colomban

Découvrez le patrimoine bâti remarquable de la commune de Saint Colomban en empruntant le joli circuit de la Sorinière, une randonnée accessible aux familles (5,5 km soit 1h30 de marche environ). Il vous emmènera au cœur de chemins variés et de charmants paysages bocagers.

Circuit à télécharger gratuitement sur www.grandlieu-tourisme.fr, rubrique « randonnée »

